



## AUJOURD'HUI

## Éditorial

Les palabres d'Ottawa virent au guignol. Au Québec, elles ne font qu'accroître le désenchantement là même où le fédéralisme était hier encore dogme intangible, écrit Paul-André Comeau. Page 8

## Idées

Le constitutionnaliste Gerald A. Beaudoin explique pourquoi le Québec ne peut accepter d'être un parmi dix dans un Sénat élu, réformé et efficace. Page 9

## Accord à Tokyo sur le Cambodge

Le prince Norodom Sihanouk, qui dirige le gouvernement national de la résistance cambodgienne, et le premier ministre de Phnom Penh, M. Hun Sen, parviennent à Tokyo à se mettre d'accord pour s'abstenir de recourir à la force au Cambodge. Page 5

## Feu vert au fonds technologique

Bombardier et le groupe DMR sont les maîtres d'œuvre des deux premiers projets dits « mobilisateurs » financés par le Fonds de développement technologique, créé par le gouvernement du Québec pour stimuler la recherche-développement. Page 11

## L'énergie a coûté 12,9 % de plus

Les prix de l'énergie ont augmenté de 12,9 % au Québec en 1989, phénomène attribuable à la hausse des prix des produits pétroliers qui ont grimpé de 24 % au cours de la dernière année. Page 11



Dave Chambers

## Un anglophone avec les Nordiques

Les Nordiques embauchent Dave Chambers au poste d'entraîneur. Page 19

## Agassi mate Chang

L'Américain Agassi élimine son compatriote Chang, champion en titre à Paris. Page 19

## T.-M. aux Gémeaux

Après deux ans d'absence, Télé-Métropole participera à la 5e édition des prix Gémeaux. Page 20

## Les psychiatres et la prévention

Le stress, la dépression, le burn-out, l'anxiété sont devenus des termes à la mode, des maux qui frappent toujours quelqu'un qu'on connaît. Ce sont quelques-uns des thèmes sur lesquels se pencheront 400 psychiatres en congrès à Montréal à compter d'aujourd'hui. Page 2

# Le vent tourne pour Meech

## Terre-Neuve et le Manitoba cèdent sur le veto du Québec au Sénat

Chantal Hébert

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA et les provinces sont engagés sur la voie d'un déblocage de l'impasse constitutionnelle qui repose sur un fragile échange de bons procédés entre le Sénat plus égal que revendiquent les petites provinces du Canada anglais et le statut de société distincte acquis par le Québec au lac Meech.

En fin de soirée hier, les onze premiers ministres sont sortis d'une séance-marathon de plus de douze heures de négociations à huis clos, juste à temps pour annoncer que le vent avait tourné en faveur du lac Meech à la table fédérale-provinciale.

« Nous ne sommes pas revenus sur ce que nous avons signé », affirmait un Grant Devine de la Saskatchewan exubérant, tandis que John Bucha-

nan de la Nouvelle-Écosse s'exclama : « Meech peut être sauvé. »

Mais si les premiers ministres signataires de l'accord au Canada anglais manifestent un optimisme presque débordant certains parlant de l'hypothèse d'une séance de signatures comme d'un événement imminent, Terre-Neuve et le Manitoba insistent pour souligner qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour les rallier une fois pour

toutes à l'accord.

Rien n'empêche que ces deux provinces ont fourni au camp fédéral les premiers éléments positifs de la rencontre de la dernière chance du lac Meech en concédant hier le maintien du droit de veto du Québec sur la réforme du Sénat.

« Le veto du Québec n'est plus sur la table, c'est acquis », confiait en fin d'après-midi un membre haut-placé d'une délégation provinciale alors

que les premiers ministres en étaient à figurer une formule susceptible de répondre aux objections persistantes de Terre-Neuve et du Manitoba quant au peu de souplesse de la règle de l'unanimité.

La solution retenue prévoit la création immédiate d'une commission nationale pour préparer les fondations d'un Sénat élu en vue du prochain rendez-vous des premiers mi-

Voir page 10: Le vent

## Bourassa se laisse séduire sur le Sénat

Bernard Descôteaux  
envoyé spécial

LE PREMIER ministre Robert Bourassa qui avait toujours dit qu'il ne participerait pas à des négociations de fond sur la réforme du Sénat tant que l'accord au lac Meech ne serait pas en vigueur s'est laissé séduire hier par une formule qui permettrait la création à moyen terme d'un Sénat où les provinces seraient plus égales.

« On n'a rien accepté mais parmi les scénarios (de réforme du Sénat), il y en a un pour lequel on a une oreille plus attentive », concédait en effet en début de soirée un porte-parole du premier ministre tandis qu'en fin de soirée M. Bourassa convenait lui-même qu'il considérait favorablement la création d'une commission fédérale-provinciale chargée de créer un nouveau Sénat.

Ce scénario qui a été présenté par l'Ile-du-Prince-Édouard prévoit que cette commission mixte aurait trois ans pour remplir son mandat. Si en 1993 aucune entente n'est intervenue, le Sénat actuel sera maintenu mais le nombre de sénateurs des petites provinces serait alors augmenté suivant certaines des informations disponibles hier.

Voir page 10: Bourassa



PHOTO THE GAZETTE

## La colère des lourds

Des centaines de camionneurs artisans du Québec ont témoigné leur appui à leurs confrères manifestant à Québec, en circulant à basse vitesse sur la rue Sainte-Catherine et les autoroutes de Montréal hier. Les camionneurs artisans, qui conduisent les camions de gravier, de sable et de terre en vrac, revendiquent un meilleur contrôle routier et une réglementation de l'attribution du travail. Page 3

## Les fournisseurs de l'État ne croient pas à l'impartialité du système d'octroi de contrats

Gilles Lesage

de notre bureau de Québec

LA MOITIÉ des fournisseurs du gouvernement du Québec sont sceptiques, voire carrément incrédules, quant à l'impartialité des processus de sélection.

Un groupe surtout est particulièrement insatisfait : celui des services professionnels. Dans ce cas, si on fait abstraction des gens qui ne se prononcent pas, trois fournisseurs sur cinq (59 %) sont insatisfaits, dont 20 % de très insatisfaits.

Ces données significatives ressortent d'un sondage mené en février

par la firme SOM, auprès des fournisseurs inscrits au ministère des Approvisionnements et Services (le fameux fichier informatique dit Rosalie), sur la satisfaction à l'endroit du processus d'octroi des contrats du gouvernement. Commandé par le groupe de travail présidé par M. Louis Bernard, dont le rapport a été rendu public lundi, ce sondage a pris en compte 1016 fournisseurs fait partie des documents d'accompagnement transmis au premier ministre.

L'impartialité gouvernementale reste à démontrer. En effet, seulement 6 % des entreprises croient que la sélection des fournisseurs est toujours impartiale, et seulement 7 %

croient que la sélection des soumissionnaires retenus est toujours impartiale. Règle générale, les entreprises se questionnent sur l'à-propos des critères et des mécanismes de sélection des fournisseurs. Dans le domaine des services professionnels en particulier, on est des plus critiques à cet égard, et 13 % des répondants disent même que les critères ne sont pas pertinents du tout. Ce sont surtout les plus petites entreprises et celles qui obtiennent le moins de contrats du gouvernement qui montrent le plus haut niveau de scepticisme à l'endroit de l'impartialité du processus de sélection et d'é-

Voir page 10: Les fournisseurs

## La Kirghizie s'enflamme en URSS

d'après AP et AFP

MOSCOU — Après tant d'autres républiques soviétiques, c'est au tour de la Kirghizie de s'enflammer : les affrontements qui opposent Ouzbeks et Kirghizes depuis lundi ont déjà fait 11 morts à Oche, ville d'Asie centrale où les autorités ont dû décréter l'état d'urgence.

Plus de 200 personnes ont en outre été blessées dans ces émeutes qui ont éclaté lundi soir entre ces deux ethnies dominantes d'Oche, située dans l'ouest de la Kirghizie près la frontière avec la république d'Ouzbékistan.

Les combats se poursuivaient hier

entre groupes réunissant au total 200 à 600 personnes, selon la lettre d'informations officielle soviétique *Interfax*. Elle précisait que, parmi les morts, se trouvait un sergent des troupes du ministère de l'Intérieur et un cadet de la police.

Au moins sept maisons ont été incendiées, ainsi que huit voitures lundi soir, selon l'agence Tass et *Interfax*.

Ces affrontements — les derniers en date dans les fréquentes tensions inter-ethniques, notamment en Asie centrale soviétique — surviennent alors que le président Mikhaïl Gorbatchev était sur le chemin du retour

à Moscou, après son voyage au Canada et aux États-Unis.

Au moins 51 personnes ont été arrêtées et un couvre-feu a été mis en place de 22 h à 6 h du matin à Oche et les régions des alentours, tandis que les troupes du ministère de l'Intérieur patrouillaient dans les rues, mettaient en place des barrages routiers et gardaient les sites industriels, selon Tass et *Interfax*. Le général Viktor Gontcharov, ministre de l'Intérieur de cette république montagnaise frontalière de la Chine, a été désigné commandant militaire de la région.

Voir page 10: La Kirghizie

## Un policier dit avoir tiré sur Leslie à bout portant

Caroline Montpetit

LE SERGENT Jean Chatigny, qui participait à l'opération policière qui a fait un mort au cabaret Thunder Dome, rue Stanley, à Montréal, le 10 avril dernier, affirme qu'il tenait la victime, lorsqu'il a décidé de le pousser et de faire feu sur lui pour le « contrôler ».

C'est ce qu'il a déclaré au coroner Denis Boudrias, qui poursuivait son enquête hier sur les circonstances du décès de Presley, un Noir de 26 ans.

« Presley était de dos à moi, et je ne voyais pas son arme. Je me suis levé et j'ai pris son bras... J'ai entendu une détonation, et j'ai vu que ce n'était pas moi qu'il visait. Après j'ai entendu d'autres coups de feu de revolver 38 (venant des policiers). J'ai repoussé Presley et j'ai tiré à quatre reprises. J'ai eu peur pour ma vie », a déclaré Chatigny, qui est maintenant lieutenant à la CUM.

M. Chatigny précise que Presley Leslie a pivoté sur lui-même avant de s'effondrer.

La pathologiste Iasmine Ayroud et l'expert en balistique Colin Desrochers ont d'autre part confirmé hier que deux des cinq balles qui avaient atteint Presley avaient été tirées presque à bout portant.

M. Desrochers affirme également que Presley Leslie a pu tirer une balle, deux au maximum, dans la soirée, selon le décompte

des huit balles qui restaient dans son MAB 765.

Ce témoignage contredit celui du lieutenant Chatigny qui affirme avoir vu Presley Leslie tirer trois fois en tout, dont deux fois vers lui, avant que les policiers ne fassent feu dans sa direction.

« Quand nous sommes arrivés sur la scène, il y avait une altercation entre Presley et une autre personne. Presley a frappé la personne en plein front, et des employés du bar essayaient de le maîtriser... Je me suis tourné de côté pour contrôler celui qui était blessé... et j'ai vu deux flammes partir dans ma direction », poursuit-il.

Selon M. Desrochers, le MAB 765 que portait Leslie ne peut contenir plus de dix balles en tout. Il en restait huit après les événements.

M. Desrochers confirme également qu'une balle qui a atteint Presley à la nuque a été tirée à moins de quinze centimètres et qu'une autre l'ayant atteint au bras aurait été tirée à moins d'un mètre.

Les fragments de balles qui traînaient dans l'établissement n'ont pu être reconstitués par les experts.

« Il y a huit balles qui ont été tirées en tout par les policiers, poursuit pour sa part le lieutenant Chatigny. Après la fusillade, on est rentré au poste, on a pris nos armes et on a compté les balles qui nous restaient ».

Selon le lieutenant Chatigny, Voir page 10: Un policier

### LE LIVRE QUI MANQUAIT AUX HOMMES ET AUX FEMMES QUI LES AIMENT!

#### LES PARTIES INTIMES DE L'HOMME

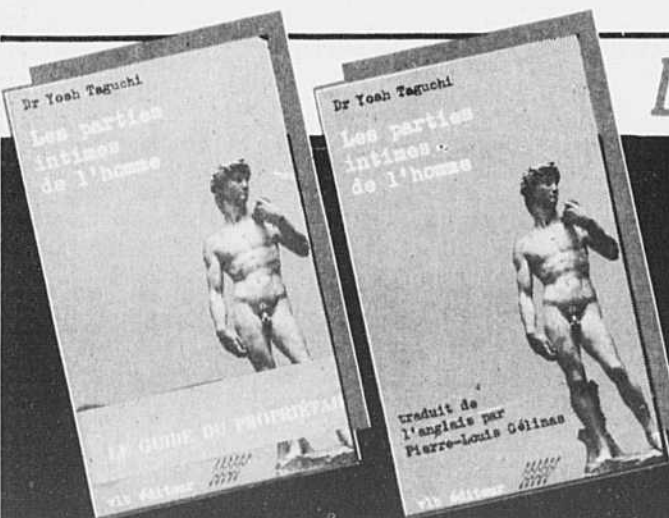
écrit par le Dr Yosh Taguchi

292 pages (avec index) — 16,95 \$  
(collection «CORPS ET ÂME»)

Cet ouvrage dévoile tout ce que l'on a toujours caché sur l'appareil sexuel de l'homme et ses maladies.

Le Dr Taguchi, éminent urologue de Montréal et professeur à l'Université McGill, ne craint pas de dire la vérité toute nue, sur la structure, le fonctionnement et les maladies de l'appareil génito-urinaire de l'homme. Tout sur l'impuissance, la stérilité, la prostate, le cancer, les MTS, la vasectomie, la ménopause masculine et l'insémination artificielle.

vlb éditeur LA PETITE MAISON DE LA GRANDE LITTÉRATURE



## SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

### ◆ Le vent

nistres en novembre. La règle de l'unanimité, qui équivaut au veto de chaque province, serait maintenue. Cependant, si au bout de quelques années, aucune réforme de la Chambre haute n'est enclenchée, les contingents des petites provinces au Sénat augmenteraient automatiquement mais sans atteindre l'égalité avec l'Ontario et le Québec.

Selon plusieurs sources, c'est à la condition expresse que soit laissée intacte, et sans la moindre clarification, y compris par voie de déclaration politique, la clause de société distincte que Robert Bourassa a donné son accord de principe à cette solution de compromis.

À travers l'exubérance d'un certain nombre de premiers ministres hier soir transparaissait le caractère provisoire, et pour le moins fragile, de l'embryon d'entente des provinces et d'Ottawa. « Toutes les conditions de Terre-Neuve ne sont pas encore réunies », prévient Clyde Wells de Terre-Neuve tandis que Gary Filmon parle encore de ses préoccupations sur l'impact qu'aurait la société distincte sur la Charte des Droits.

Le premier ministre Brian Mulroney n'écarte pas l'hypothèse qu'il faille compter encore une autre journée et peut-être deux pour déterminer si réellement il y a moyen de s'entendre sur un déblocage qui permettrait la ratification du lac Meech d'ici le 23 juin.

Mais les premiers indices solides d'un dégel des positions à la table de négociations a changé du tout au tout le climat de profond pessimisme entourant la rencontre des premiers ministres.

Le gouvernement fédéral avait en effet amorcé la troisième journée de la rencontre prêt au pires scénarios y compris la rupture des discussions. Après avoir entendu Terre-Neuve et le Manitoba dénoncer verbalement la minceur des propositions fédérales la veille, Ottawa était même disposé à ouvrir une partie des discussions aux caméras de télévision pour convaincre les dissidents de ne pas quitter la table de négociation et le bureau du premier ministre avait préparé le texte de l'intervention éventuelle de Brian Mulroney.

Mais le signal de ce que les provinces dissidentes voulaient éviter de faire de la réforme du sénat le cimetière de l'accord du lac Meech est venu tôt en journée. Pendant qu'à l'intérieur, Terre-Neuve et le Manitoba acceptaient de discuter de scénarios prévoyant le maintien du veto du Québec, à l'extérieur, la chef libérale du Manitoba donnait, en quelque sorte, le mot d'ordre du gouvernement minoritaire de sa province. Pas question, lance Sharon Carstairs, de porter le blâme d'un échec du lac Meech sur un sujet auquel « les quinze millions de Canadiens du Québec et de l'Ontario sont. Si nous devons porter le blâme d'un échec de Meech, nous devrions le porter sur la société distincte », ajoute-t-elle dans ce qui constitue un signal de ce qu'en s'entendant sur la formule d'amendement, les partisans du lac Meech gagnent une bataille mais pas nécessairement la guerre.

Mais si le débat sur la société distincte se poursuit en coulisse, la notion de reconnaître à Ottawa le rôle de promoteur de la dualité linguistique

est maintenant relégué à l'arrière-plan des discussions. Le parrain de l'idée, le Nouveau-Brunswick, a en effet renoncé à l'exiger pour se rallier au lac Meech. À la place, ont confirmé hier des portes-paroles de Fredericton, le premier ministre Frank McKenna s'est résolu à se contenter de garanties voulant que la question des droits des minorités linguistiques, dans son sens le plus large, soit inscrit à la prochaine ronde de négociations constitutionnelles.

### ◆ Bourassa

Le premier ministre Bourassa a soutenu que la création de cette commission sur le Sénat ne constituait pas un changement à l'accord du lac Meech qui, rappellent-le, prévoyait simplement que la réforme du Sénat serait à l'ordre du jour de la prochaine ronde de négociation constitutionnelle. Il s'agit simplement de préciser les paramètres de cette prochaine discussion.

La formule retenue, a reconnu toutefois implicitement M. Bourassa, réduira la représentation québécoise au sein du Sénat puisqu'en 1993 le nombre de sénateurs du Québec diminuera le même, soit 24, alors que pour toutes les autres provinces, sauf l'Ontario, il augmentera.

Cette situation n'a pas semblé préoccuper hier M. Bourassa qui a fait valoir avec insistance en sortant de la rencontre des premiers ministres qu'aucune décision finale n'est encore prise. « Avant d'accepter la proposition de l'Île-du-Prince-Édouard, le Québec devra avoir la certitude que le Manitoba, Terre-Neuve et le Nouveau-Brunswick auront accepté de ratifier l'accord du lac Meech », a-t-il dit.

L'avantage de cette formule, a encore dit M. Bourassa, est le fait que

le droit de veto du Québec sur la réforme du Sénat est maintenu. Au bout de trois ans, le Québec pourra toujours refuser le rapport que soumettra la commission sur le Sénat.

Les indications données au cours de la journée hier par les membres de la délégation québécoise ne laissaient pas prévoir que le premier ministre allait accepter la proposition de l'Île-du-Prince-Édouard. On laissait entendre que M. Bourassa se préoccupeait que d'une chose, soit la préservation du droit de veto du Québec.

De fait, le premier ministre québécois a dû travailler fort puisque parmi les nombreuses propositions soumises hier, certaines mettaient en cause le droit de veto du Québec sur le Sénat. Notamment une proposition ontarienne transformant le droit de veto en « veto référendaire » fut refusé par le Québec plutôt froidement.

« C'est un droit de veto qu'on veut. Absolu et complet, comme il est dans l'accord du lac Meech », a ainsi lancé le ministre Gil Rémiillard après que le ministre ontarien Ian Scott eut fait connaître publiquement une proposition visant à obliger les provinces à soumettre à un référendum le recours au veto.

Cette idée a paru être même un peu insultante aux yeux du Québec. Du moins, un conseiller du premier ministre Bourassa devait dire sèchement : « C'est nous qui décidons sur quoi tenir un référendum. (...) On ne se fera pas imposer cette procédure. C'est l'Assemblée nationale qui décide de son fonctionnement. C'est garanti par l'article 92 de la constitution ».

Gil Rémiillard semblait très heureux hier de la proposition sur la réforme du Sénat. Toutefois, certaines informations voulaient que lui et le premier ministre aient eu certaines divergences de vues sur l'opportunité d'accepter la proposition de l'Île-du-Prince-Édouard.

Des délégations d'autres provinces avaient fait état de l'existence de telles divergences. Ces informations ont paru fondées lorsque des journalistes ont pu voir M. Bourassa et son ministre des Affaires intergouvernementales avoir une discussion animée.

Rémiillard a admis hier soir l'existence de telles divergences. La règle d'or du Québec qui veut qu'aucun amendement à l'accord du lac Meech ne puisse être accepté est toujours valable, a-t-il assuré. Par cette formule sur le Sénat, « on récupère des droits, on n'en vend pas », a-t-il dit.

MM. Rémiillard et Bourassa semblaient de fait plutôt satisfaits de cette proposition qui, si elle n'est pas encore une réalité, représente un progrès important. Le premier ministre devait noter que le climat à la table des premiers ministres s'est nettement amélioré quoiqu'il soit prématuré de tirer une conclusion définitive.

« Nous sommes plus près de l'objectif (de faire ratifier l'accord du lac Meech sans changements) que nous ne l'étions hier », a dit M. Bourassa ne cachant pas que la position adoptée par le Québec sur la réforme du Sénat a contribué à l'amélioration du climat. « Les autres provinces ont réalisé que nous sommes sérieux à propos de la réforme du Sénat », a-t-il dit.

Le premier ministre croit qu'après cette discussion, ses collègues comprennent mieux l'ensemble de l'accord du lac Meech dont les autres points, notamment la question de la société distincte qui sera abordée aujourd'hui de façon plus déterminante qu'hier.

### ◆ Un policier

les quatre autres coups de feu des policiers ont été tirés avant qu'il ne décide lui-même de faire feu sur Presley Leslie.

« Les quatre coups de 38 que j'ai entendus ont été tirés avant que je

ne tire », a-t-il répété à l'avocat de la famille Leslie.

Selon le rapport de la pathologiste, deux balles ont atteint Leslie de dos, et trois l'auraient atteint de face.

Le lieutenant Michel Quintal, de la police de la CUM, qui a supervisé l'intervention policière et qui témoignait également devant le coroner Boudrias hier, a confirmé que la police a répondu le 10 avril dernier à un appel signalant une bagarre au Thunder Dome, vers 3 h 15.

« Le Thunder Dome répond au numéro deux du code de la police. Cela veut dire qu'il est fréquenté par les criminels, mais que les policiers bénéficient d'une certaine collaboration des employés et du propriétaire », a-t-il souligné.

Le lieutenant ajoute que les rapports de police recensent 65 événements à nature criminelle au Thunder Dome entre le 6 janvier 1989 et le 9 avril 1990.

« Le 9 avril au soir, nous étions avertis que des membres des gangs de rues, ou des individus associés à ces gangs de rues devaient se retrouver au Thunder Dome dans la soirée. Puis, vers 3 h 15, nous avons été appelés pour une bagarre au bar, où une personne était armée », poursuit le lieutenant Quintal, qui n'était pas sur place au moment à la fusillade.

La pathologiste Iasmine Ayroud a également confirmé qu'il y avait trop peu d'alcool (50 mg) et de résidu de cannabis dans l'urine et le sang de Presley pour déclarer qu'il était en état d'ébriété avancé.

### ◆ Les fournisseurs

valuation. Les fournisseurs sont d'avis qu'on n'attache pas assez d'importance à l'évaluation du rendement et de la performance, après que les contrats sont terminés. Cela est particulièrement vrai dans le cas des services professionnels. Le problème est toutefois moins aigu dans les secteurs de la construction et dans celui des services auxiliaires, avec des taux de 70 % et 63 % d'entreprises satisfaites.

Au total, deux fournisseurs sur cinq (39 %) sont insatisfaits du processus d'octroi, ce qui est un indice fort élevé pour ce genre de sondage, indique SOM. Car de façon générale, les Québécois ne sont pas tellement portés à se plaindre et sont plutôt tolérants quant aux mesures gouvernementales : il est rare que le niveau d'insatisfaction excède 10 %.

Malgré les lacunes qu'elles relèvent, la plupart des entreprises inscrites au fichier du MAS souhaitent que le système soit étendu aux autres constituantes de l'appareil administratif du Québec (organismes et réseaux).

Les entrepreneurs interrogés formulent une pléiade d'améliorations souhaitables. Abstraction faite des suggestions visant la protection des marchés et l'accroissement du nombre de contrats donnés, on peut identifier trois sphères de préoccupations généralisées :

■ l'amélioration de la transparence

et de l'impartialité par le biais d'une meilleure communication;

■ l'épuration du fichier au moyen d'exigences claires, justifiées et vérifiées;

■ une reconnaissance accrue de la qualité par rapport au prix en attachant plus d'importance à l'évaluation du rendement et des performances.

D'autres suggestions visent à encourager les entreprises de chaque région, effectuer une rotation plus rapide des fournisseurs, assurer le respect des critères d'éligibilité, se baser sur la qualité plutôt que le prix, surveiller la qualité des travaux, sans diminuer la transparence du système et sans introduire l'arbitraire.

Les 45 recommandations du comité Bernard s'inspirent largement de ce sondage auprès des premiers intéressés.

Un porte-parole du gouvernement Bourassa a tenu à rappeler hier que le premier ministre veut parfaire et actualiser le système actuel dans les meilleurs délais. Les modalités mises au point pour donner suite au rapport ne visent pas à obtenir un autre rapport sur le rapport Bernard, mais à s'assurer qu'il soit mis en oeuvre sans délai. Le gouvernement se propose d'ailleurs de publier un échéancier à brève échéance.

### ◆ La Kirghizie

Ces émeutes auraient été provoquées par un différend sur des terres revendiquées par les deux groupes ethniques près de la ville, qui possède la plus importante soierie d'Asie centrale. Un groupe de Kirghizes réclamant de nouveaux logements — qui manquent en Asie centrale soviétique — avaient occupé ces terrains pour y construire des maisons et des Ouzbeks (30 % de la population) avaient demandé d'obtenir les mêmes droits, selon Tass.

Quelque 10 000 Ouzbeks se sont rassemblés lundi soir, selon Interfax et Tass, pour protester dans le champ d'une ferme collective et se sont trouvés face à 1500 Kirghizes. Le premier ministre local Apas Djoumagoulov, le secrétaire du PC Medetkan Cherimkoulov et d'autres responsables ont tenté une médiation mais, vers 18 h, un important groupe de Kirghizes est arrivé sur les lieux.

Environ 900 soldats du ministère de l'Intérieur et de policiers locaux ont tiré à blanc pour disperser la foule. Mais, du coup, les groupes se sont mis à saccager la ville, allumant des incendies et tentant d'attaquer le siège du ministère de l'Intérieur.

Le gouvernement de Kirghizie a nommé une commission chargée d'enquêter sur ce différend.

Confortés en un sens par les réformes de M. Gorbatchev, les habitants des républiques d'Asie centrale telles que la Kirghizie ou l'Ouzbékistan expriment de plus en plus ouvertement leurs préoccupations religieuses, ethniques, politiques et économiques. Certains allant pour cela jusqu'à la violence.

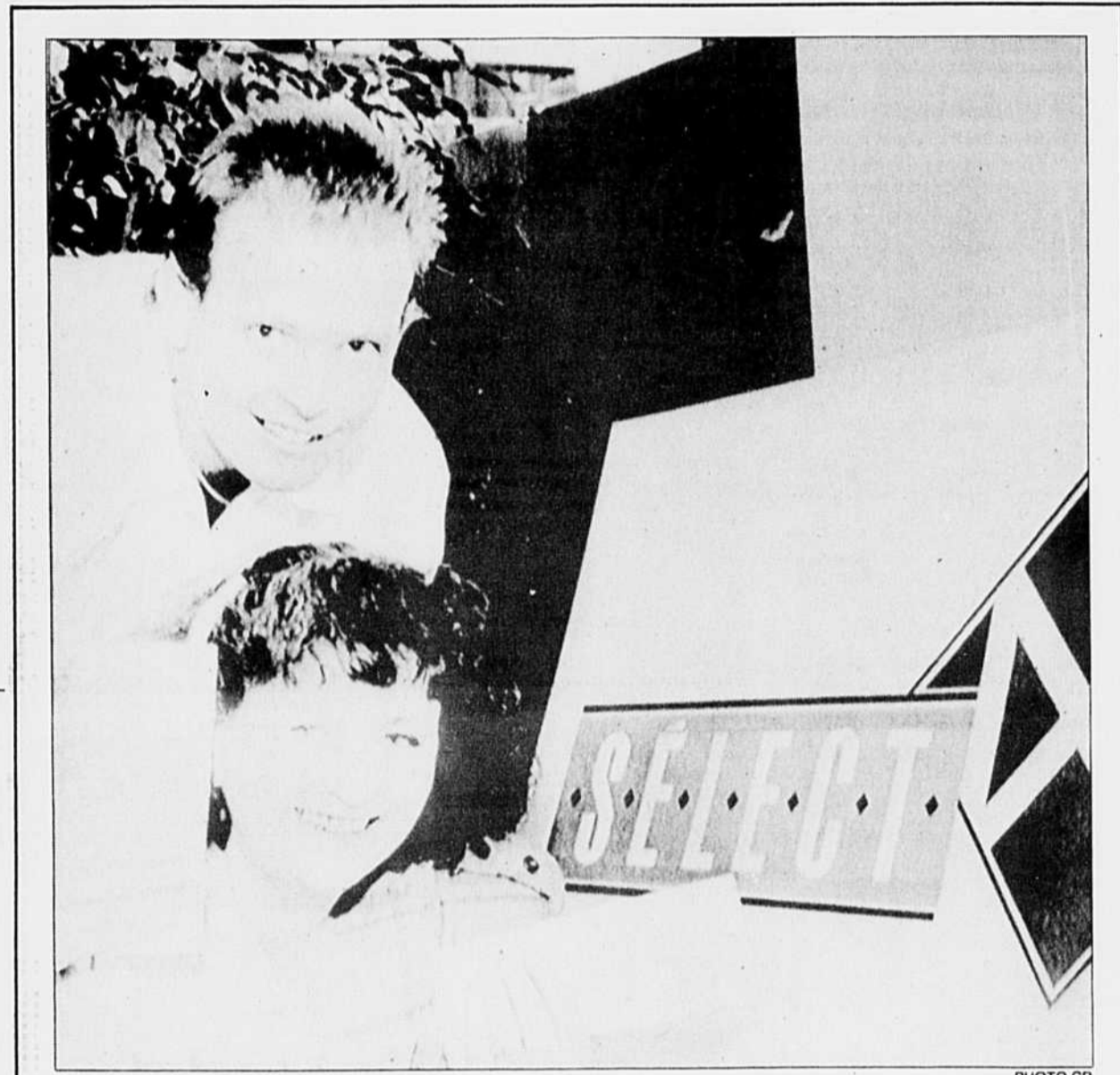


PHOTO CP

### Plus riches de 2 millions

Un jeune couple de Thetford-Mines, Renaud et Claude Vachon, est venu à Montréal, hier, aux bureaux de Loto-Québec pour encaisser un chèque de 2 014 339 \$ représentant le gros lot de la loterie Select 6-42 du 2 juin. Renaud Vachon, un technicien chez Bell Canada, et sa femme Claude, une infirmière, ont dit qu'ils voulaient prendre un congé sabattique. Le couple a deux enfants.

## À SURVEILLER

La Fédération québécoise du loisir photographique, organisme à but non lucratif, tiendra les 14, 16 et 17 juin prochain un stage de formation spécialisée sur la photographie de fleurs donné par M. John D. Smithers. Réserv. : 252-3036 ou 922-3230.

Le Service bénévole d'entraide Anjou (7500, av. Goncourt) est à la recherche de bénévoles pour s'occuper de personnes âgées qui doivent se déplacer pour suivre des traitements médicaux. Rens. : 351-2517 ou 351-3162 du lundi au vendredi entre 9 h et 16 h 30.

Les 9 et 10 juin, la Fédération québécoise de la Montagne tiendra à Val David un stage d'initiation à l'escalade de rocher. Inscr. : 252-3004.

Détour Nature offre des excursions en randonnée pédestre, le 10 juin : au Mont-Norris, NY, le 16 juin : au Jay Peak à Vermont; en vélo le 17 juin : le tour des Saints de Lanaudière et les 23, 24 et 25 juin : l'Acadia National Park en camping dans le Maine. Inscr. : 271-6046.

Outil et Paix organise, ce soir à 20 h, une soirée d'information intitulée : *La paix et la démobilitisation de contras au Nicaragua* avec Tony Kwan, au Cafiers, 4837, av. du Parc à Montréal. Rens. : 270-5336.

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent, 3131 Sherbrooke est, de 9 h à 18 h; au Car métropolitain, 1717, rue du Havre, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h; à Contrecoeur, Salle Daunais, 600 rue Lajeunesse, de 14 h 30 à 20 h 30; à Saint-Jean, Club Bistrot, de 12 h 30 à 17 h 30; à Coaticook, Église St-Edmond, 295 rue St-Jacques nord, de 14 h à 20 h. Rens. : 937-2790.

Le jeudi 7 juin à 19 h 30, le Comité Sida-Aide Montréal organise une conférence sur *Alimentation et séropositivité* donnée par Michèle Cossette, diététicienne, au Centre St-Pierre Apôtre, 1212 rue Panet, salle 200 à Montréal. Rens. : 282-9888 de 9 h à 17 h.

« Six mois après Polytechnique : que faisons-nous ? » Le Collectif masculin contre le sexisme lance une invitation aux hommes qui veulent contrer la violence sexiste. Rencontre publique, ce soir à 19 h au 3740 rue Berri. Entrée gratuite. Rens. : 271-9483, 661-1511 (soir).

Grand diaporama sur l'Univers des 5 éléments de la nature. Une féerie d'images et de couleurs !, à l'École de Polarité Vega, 121 Mont-Royal est, ce soir de 19 h à 21 h 30. Rens. : 843-8077.

La Société d'horticulture et d'écologie du Nord de Montréal tiendra sa réunion mensuelle, ce soir à 19 h 45, à l'école Évangéline, 11 845, boul. l'Acadie, coin Louisbourg. M. Daniel Gagnon, botaniste et biologiste, nous présentera les fleurs sauvages estivales. Entrée gratuite. Rens. : 872-8106 de 10 h à 21 h.

Ce soir à 20 h, *Pour regarder et analyser une oeuvre d'art* (2e partie) par Suzel Perrotte, à l'Auditorium St-Albert-le-Grand, 2715, chemin de la Côte Ste-Catherine. Rens. : 332-4126.

Le Centre Christus, centre de spiritualité chrétienne, vous invite à une eucharistie solennelle de la Trinité avec le père Richard Guimond, le jeudi 7 juin à 19 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Neiges (métro Côte-des-Neiges). Rens. : 737-7201.

Concert-bénéfice pour « La marche pour la liberté du peuple de Nitassman » présenté par l'Alliance pour l'action non-violente et CKUT 90.3 FM, ce soir à 21 h, aux Foufounes Électriques, 87 rue Ste-Catherine est à Montréal. Rens. : 845-5484.

Aujourd'hui de 9 h à 16 h 30, Colloque sur la recherche universitaire en muséologie organisé par le Programme conjoint et multidisciplinaire de maîtrise en muséologie de l'UQAM, au local 2930 du Pavillon Judith-Jasmin, 1455 rue St-Denis. Rens. : 343-7351 ou 987-8506.

Du 6 au 8 juin, Congrès annuel sur le thème : *Société des musées québécois* au Pavillon Judith-Jasmin, Studio-théâtre Alfred-Laliberté (J-M400), 405 rue Ste-Catherine est à Montréal. Rens. : 987-3264.

Le mercredi 13 juin de 12 h à 17 h 30, forum sur le thème *Inclure les exclu-es* pour un maillage des usagers, des travailleurs communautaires et des intervenants du réseau, à l'Église de St-Kevin, 5600 Côte-des-Neiges. Inscriptions jusqu'au 11 juin au 342-8015.

Les familles Riou-x se donnent rendez-vous le dimanche 19 août à l'Île d'Orléans à Ste-Famille. Rens. : 351-0326.

## Le Canada veut politiser l'OEA

Gilles Bertin de l'Agence France-Presse

ASUNCION — Le Canada, qui participe pour la première fois, comme membre, à l'assemblée de l'Organisation des États américains, souhaite donner une orientation plus politique à l'OEA qui regroupe 32 pays américains.

S'exprimant tantôt en français tantôt en anglais, le ministre des Affaires extérieures Mme Monique Landry a demandé hier devant l'Assemblée générale de l'OEA, réunie à Asuncion (Paraguay) de profondes réformes de l'organisation dans le sens d'un renforcement de son rôle politique dans les affaires régionales. Elle a proposé également la création d'un « Bureau des affaires politiques ». Elle s'est déclarée aussi favorable à des résumés réguliers des présidents de chaque pays.

Mme Landry a demandé enfin que l'OEA définisse clairement des « priorités ».

Sur le plan financier, le Canada, qui est un des rares pays à être à jour dans ses versements à l'OEA, « reconnaît la nécessité de revoir le barème des contributions en fonction de critères plus justes et équitables pour tous ».

La dette des pays membres envers l'OEA s'élève à environ 109 millions \$. Selon les critères actuels, l'OEA devrait payer environ 10 millions \$. Toutefois, après l'établissement de nouveaux quotas, sa participation s'élèvera probablement à environ 6 à 7 millions \$, indique-t-on de source informée.

« Le budget doit être établi de façon rigoureuse et réaliste », a souligné Mme Landry.

Au début de son intervention, la re-

présentante canadienne a lu en français un message du premier ministre Brian Mulroney soulignant que l'OEA portait sur ses épaules « une énorme responsabilité, celle de guider notre hémisphère et de l'aider à entrer de plein pied dans le siècle prochain ». « Je me porte garant à cette fin de l'appui indéfectible du peuple canadien », assure M. Mulroney.

Après avoir rappelé l'engagement des soldats canadiens dans les forces de l'ONU en Amérique centrale, Mme Landry a proposé de créer une section chargée de la promotion de la démocratie en soulignant que dans la région, il y avait encore trop de cas « de violations graves des droits de l'homme ».

D'autre part, Mme Landry a déclaré que l'OEA avait vu « avec joie l'espoir renaître en Haïti » et assuré que le Canada fournira « appui et assistance matérielle au gouvernement haïtien pour la mise en marche du processus électoral ».

Le Canada espère qu'après la décennie perdue « des années 80, celle des années 90 sera une décennie de « progrès et de croissance de notre région », a-t-elle ajouté en conclusion.

LES MALADIES MENTALES COMPRENDRE C'EST FONDAMENTAL

Gouvernement du Québec Ministère de la Santé et des Services sociaux

### 6 juin par la PC et l'AP

1986: la station AM de Toronto, CHUM, qui détient le record nord-américain de publication de palmarès, renonce à sa liste des 40 succès du jour pour une formule de vieux succès accompagnés de soft rock; la station avait opté pour le rock en 57 et avait publié un palmarès pendant 1512 semaines consécutives.

1969: Rod Stewart, qui est encore membre du groupe Jeff Beck, signe un contrat en solo avec Mercury Records; son premier long-jeu, *The Rod Stewart Album*, n'eut qu'un succès très limité.

1962: le producteur George Martin, de E-M-I Records, donne une audition aux Beatles à Londres; le mois suivant, il leur faisait signer un contrat.

1960: Tony Williams, des Platters, quitte ce groupe pour entreprendre une carrière individuelle; Williams fut le chanteur-vedette des Platters pour leurs grands succès des années 50: *'Only You'*, *'The Great Pretender'* et *'Smoke Gets In Your Eyes'* et beaucoup d'autres; dans les années 70, Williams entra en conflit avec Buck Ram, gérant des Platters: c'était à qui aurait le droit d'utiliser cette appellation; les tribunaux donnèrent raison à Ram mais Williams n'en continua pas moins à faire des tournées sous le vocable des Platters.

1956: parution de l'enregistrement par Gene Vincent de *'Be-Be-Be-Lula'* composé par Vincent et (Sheriff) Tex Davis; ce dernier était disc-jockey dans une station de Norfolk, en Virginie; la chanson se vendit à un million d'exemplaires des deux côtés de l'Atlantique; Gene Vincent ne connut plus jamais un tel succès; il mourut en 1957.

1955: *'Rock Around The Clock'*, de Bill Haley, atteint le premier rang du palmarès; il y restera pendant sept semaines.

La chanson, qui fut lancée au prin-

temps de 1954, ne connut d'abord qu'un succès mitigé; elle atteignit son sommet de popularité quand elle fut entendue dans le film *'Blackboard Jungle'* décrivant le climat de violence dans les écoles américaines; en 1970, les ventes à travers le monde avaient atteint 16 millions d'exemplaires; ce disque fut également le premier à atteindre le million en Grande-Bretagne où il est apparu au palmarès à sept reprises jusqu'en 1974.

1944: naissance à Berlin-Ouest d'Edgar Froese, fondateur du groupe rock Tangerine Dream; les trois membres du groupe utilisant uniquement des synthétiseurs eurent beaucoup d'admirateurs en Grande-Bretagne et en Europe continentale; en Amérique, leurs fans furent clairsemés; la musique du groupe fut largement utilisée dans les bandes sonores des films.

1939: naissance à Jacksonville, en Floride, de Gary Anderson devenu chanteur sous le nom de Gary (US) Bonds; Bondsregistra au début des années 60 une série d'airs de danse, en particulier *'Quarter To Three'* qui atteignit le premier rang en 1961; Bruce Springsteen redonna du tonus à la carrière de Bonds en 81 en écrivant pour lui *'This Little Girl Of Mine'* qui fut son premier succès après 20 années d'attente; l'album *'Dedication'*, marquant le retour de Bonds, fit également bonne figure au palmarès.

Anniversaires 1929: l'accordéoniste et chef d'orchestre Ted Komar, à Winnipeg

1943: Le chanteur country Joe Stampley.

1944: Peter Albin, bassiste du groupe Big Brother and the Holding Company avec qui Janis Joplin conquiert la renommée; à Montréal, le fabricant de guitares Jean Larivée.

LA SOCIÉTÉ D'ARTHRITE

# DONNEZ... une leur d'espoir